



VOUS ÊTES SALARIÉ-E DANS UN HÔTEL, DANS LE TOURISME OU DANS LA RESTAURATION

LA CFDT C'EST LE CHOIX DU RÉSULTAT : POUVOIR D'ACHAT, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE, LA CFDT S'ENGAGE AVEC ET POUR VOUS!

L'amélioration de votre pouvoir d'achat, de vos conditions de travail, et de tout ce qui relève de votre carrière professionnelle, c'est ce qui guide l'action de la CFDT. Dans l'hôtellerie, le tourisme et la restauration, nous agissons pour obtenir par la négociation des avancées durables.

POUVOIR D'ACHAT

+15 % dans la branche Hôtels-Cafés-Restaurants (HCR)

La CFDT s'engage chaque année dans les négociations salariales avec un objectif : obtenir une revalorisation satisfaisante des salaires et primes d'ancienneté. C'est la CFDT qui a permis en 2022 la revalorisation des salaires de +15 %, et l'amélioration de la prime d'ancienneté pour les salarié-es des hôtels-café-restaurants.

Dans la restauration rapide, nous avons obtenu l'amélioration des montants de la prime annuelle conventionnelle, et la création d'une nouvelle tranche pour les salarié-es ayant plus de 15 ans d'ancienneté.

Un accord pour protéger les guides-conférenciers

En raison de l'activité fluctuante du secteur du tourisme, mais également pour faire face au recours à des auto-entrepreneurs, ou des indépendants, plutôt qu'à des guides-conférenciers d'organismes de tourisme, la CFDT a signé l'accord relatif au contrat à durée déterminée d'usage.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET QUALITÉ DE VIE

Bien vivre son travail et sa vie personnelle

La CFDT a obtenu pour les salarié-es des HCR à temps plein la garantie de 8 week-ends de repos dans l'année. Nous revendiquons aussi :

- la fin du système dérogatoire des majorations des heures supplémentaires,
- l'encadrement et l'indemnisation des coupures,
- la majoration du travail de nuit, du week-end et des jours fériés.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Faire reconnaître vos compétences

Attachée à la reconnaissance des métiers et des compétences, la CFDT est parvenue à un accord sur la classification des métiers dans les HCR qui permet une meilleure valorisation des salaires, en fonction de l'expérience et du savoir-faire des salarié-es. Pour la CFDT, il s'agit aussi d'agir sur l'attractivité des métiers en faisant entendre les attentes des salarié-es.

Agir à l'échelle européenne

Avec nos partenaires syndicaux européens, nous agissons auprès des acteurs économiques et politiques pour que les salarié-es des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration voient leur métier mieux rémunéré. L'accès à un emploi à temps plein, une transition économique juste, et l'attractivité des métiers sont pour la CFDT des priorités.

PROTECTION SOCIALE

Activer les aides solidaires

Pour la CFDT, la protection sociale est un levier d'action central pour soutenir les salarié-es. Partenaire des instituts de prévoyance, la CFDT œuvre pour l'activation d'aides solidaires, comme le « chèque inflation » de 500 € pour les salariés invalides, et une couverture santé de qualité.

En votant pour la CFDT, vous lui donnez la force pour agir. Les employeurs de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration doivent avoir face à eux une organisation syndicale force de propositions, ferme quand il le faut, et à l'écoute des salariés. C'est la CFDT !

RETROUVEZ-NOUS SUR :

Site web : <https://services.cfdt.fr/>

#TUVOTESTUGAGNES

**ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

[WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE](https://www.cfdt.fr/elections-tpe)

VOTEZ CFDT

